

AMENDEMENTS – résumé de méthode

Nom de la méthode :	A-SAL	Code :	7.2.2MA004
Principe :	<p>Mesure de la teneur en sel ionisé dans les amendements. Amendements liquides : mesure direct après homogénéisation.</p> <p>Amendements humides ou déshydratés : extrait sur agitateur horizontal pendant 1h et filtré.</p> <p>La conductivité est mesurée par la quantité d'électricité transférée à travers une unité de surface par unité de gradient de potentiel et par unité de temps.</p>		
Préparation :	<p>Amendements liquides : homogénéisés</p> <p>Amendements déshydraté (ex. : composts, ...): broyés et séchés à 40°C</p>		
Solution d'extraction :	H ₂ O		
Rapport d'extraction :	1 : 10 (10g d'amendements déshydratés / 100 ml de solution d'extraction)		
Matériel :	Balances précision/analytique		
Réactifs principaux :	H ₂ O ultrapure		
Dosage :	Conductimètre		
Expression des résultats :	µS/cm		
Référence :	Méthodes Sol-Conseil-Agroscope		